PV approuvé lors de la réunion
du CM du 18/072024
PV affiché le 19/07/2024

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2024

Présents : RÉSONET Danielle, BERGER Serge, RIMBAULT Éric, PARIS Leïla, PAQUET Daniel, TRAVERS Baptiste, BARRIER David.

Étaient absents excusés ayant donné procuration :
Sandrine DUBOIS à Serge BERGER ,Hervé MIGNOT à Danielle RESONET, Thibaut DIVAY à Eric RIMBAULT.

Était absente excusée : Élodie MALVAL,

Secrétaire de séance : Leïla PARIS.

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2024.

1-ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX DE LA ROUTE DU VERGER

2 lots étaient soumis à la consultation:
Lot 1 VRD
Lot 2 espaces verts et mobilier

La consultation a été réalisée du 2 au 29 avril.
15 entreprises ont retiré le dossier, 8 entreprises ont répondu :
4 pour le lot 1, 4 pour le lot 2.

Une négociation a été engagée sur le prix, la réponse était attendue pour lundi 28 mai, 7 entreprises ont actualisé leur prix.

Les critères de jugement des offres sont les suivants:
prix des prestations : 40%
valeur technique : 60%

prix des prestations : 40%

Barème de notation : Note de l'offre=(prix minimum x 40)/ prix de l'offre

valeur technique : 60%

la valeur technique de l'offre sera appréciée et notée sur la base des informations fournies par le candidat dans le mémoire technique avec les sous critères suivants :

pour le lot 1 :

- le descriptif de son organisation, la sécurité, les moyens humains et matériels, propre au chantier- 15 points
- le descriptif précis des matériaux à mettre en œuvre, leurs provenances et les fiches techniques – 20 points
- plan de phasage des travaux et méthodologie associée-25 points

pour le lot 2 :

- appréciation du contexte du chantier: installation de chantier, stockage fournitures, mesures de sécurité particulières, réduction des nuisances - 15 points
- méthodologie et organisation du chantier : moyens humains et matériels, spécifiques au chantier, détail des mesures de contrôle qualité, planning, mesures environnementales générales et spécifiques, gestion des déchets, détail des opérations de plantations et mesures d'entretien des plantations– 30 points
- fourniture des fiches techniques des arbres, des végétaux, du mobilier -15 points

Le maitre d'œuvre propose une analyse des offres et un classement pour les 2 lots, l'absence du bureau d'études pour la présentation n'est pas comprise par la majorité des personnes présentes.

Lot 1 VRD

	Prix sur 40	**Valeur technique sur 60**	**TOTAL**	CLASSEMENT
MARC SA	37.62	45.52	83.14	4
FTPB	35.78	53.80	89.58	2
TPB	40	50.11	90.11	**1**
PIGEON TP	36.95	46.73	83.68	3

Le bureau d'études propose de retenir l'entreprise TPB de Vitré pour un montant de 517 000 € ht.

Présents 7
Votants : 10
Pour : 8
Contre ; /
Abstention : 2

Le marché public est attribué à **TPB** pour un montant total de 517 000 ht, soit 620 400 € ttc.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les documents correspondants.

Lot 2 Espaces verts et mobilier

	Prix sur 40	Valeur technique sur 60	TOTAL	CLASSEMENT
NATURE ET PAYSAGE	31.87	51	82.87	2
IDVERDE	38.07	40.50	78.57	3
SERRAND PAYSAGISTE	40	45	85	**1**
JOURDANIERE NATURE	35.63	4.50	79.13	4

Le bureau d'études propose de retenir l'entreprise Serrand paysage de Vitré pour un montant de 28 500 € ht.

Présents 7
Votants : 10
Pour : 10
Contre ; /
Abstention : /

Le marché public est attribué à **Serrand Paysage** pour un montant total de 28 500 ht soit 34 200 € ttc.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les documents correspondants.

Dans la mesure du possible, les réunions de chantier seront fixées au lundi matin.

Serge BERGER informe les élus qu'il a participé à la commission Transition Ecologique et Energétique de Vitré Communauté qui s'est réunie le 5 juin pour étudier, entre autres, les demandes de subventions du fond biodiversité, les 2 dossiers présentés par la commune ont été retenus : 7900 euros ont été attribués au titre des études et 30 000 euros ont été attribués au titre des travaux.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire, Danielle RESONET

Le secrétaire, Leïla PARIS.